

Réf: Dossier 380267

Avis de constitution

SOCIETE « BELMA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SIPIM 4,
Lot 93, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2025 , et enregistrés le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELMA TRANSPORT »

Objet :

- TRANSPORTS PUBLIC ET PRIVE,
- GERANCE DE VTC,
- LOCATION DE VOITURE,
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SIPIM 4, Lot 93, Ilot 11

Dirigeant(s) M NOMEL DJIM GUY CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00873 du 29/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05749/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

